

Guide des réinscriptions prioritaires

QU'EST-CE QU'UNE RÉINSCRIPTION PRIORITAIRE ?

- ✓ Une (ré)inscription pour un étudiant qui suit ou qui a déjà suivi un cours à l'EPFC durant l'année académique en cours
- ✓ Cet étudiant peut s'inscrire en priorité, avant les nouveaux étudiants
- ✓ Cette priorité est limitée dans le temps : l'étudiant perd sa priorité et devra s'inscrire comme tout nouvel étudiant (III.) s'il se manifeste après la période de réinscription prioritaire. Sa place n'est donc plus assurée.
- ✓ En fonction de la situation de l'étudiant, il pourra **se réinscrire par internet (I.)** OU **se réinscrire sur rendez-vous à l'EPFC (II.)**

QUAND PUIS-JE ME RÉINSCRIRE ?

Pour la rentrée de novembre 2025 :

Réinscriptions prioritaires

I. Réinscriptions par Internet

Du 22/10 au 03/11 inclus
(via l'e-mail envoyé le 22/10)

II. Réinscriptions sur rendez-vous à l'EPFC

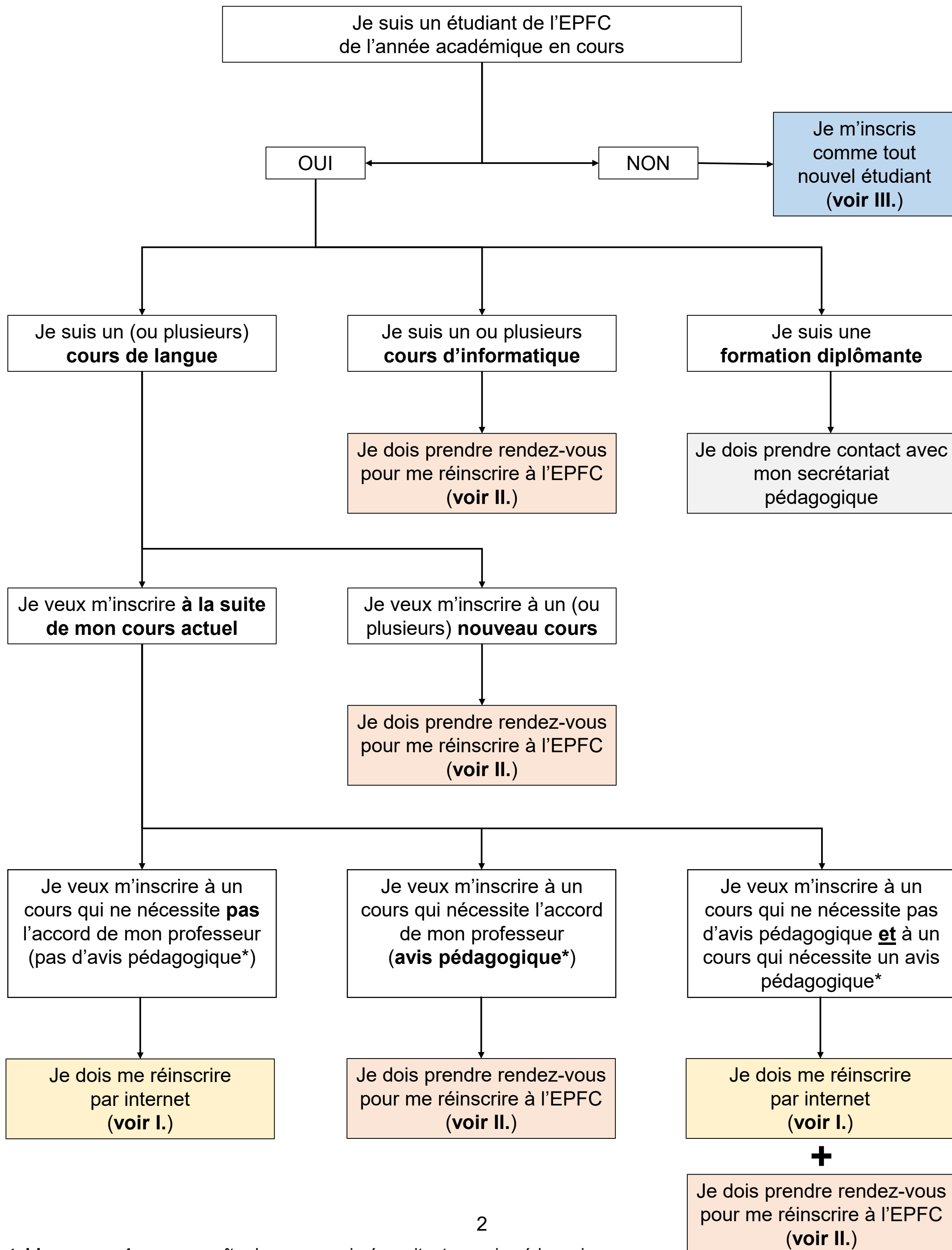
Prise de rendez-vous
du 04/11 au 05/11 inclus
(via l'e-mail envoyé le 04/11)

III. Inscriptions des nouveaux étudiants

Prise de rendez-vous
du 06/11 au 13/11 inclus
(via le site internet)

⇒ *Après le 05/11, l'étudiant perd sa priorité et devra s'inscrire comme tout nouvel étudiant !*

COMMENT DOIS-JE ME RÉINSCRIRE ?



I. RÉINSCRIPTIONS PAR INTERNET

QUI ?

Les étudiants EPFC de l'année académique en cours :

- ✓ qui suivent un (ou plusieurs) **cours de langue** qui se termine en novembre 2025,
- ✓ dont le dossier administratif est en ordre,
- ✓ qui souhaitent s'inscrire à la suite de leur cours actuel **et**
- ✓ dont le cours ne nécessite **pas** d'avis pédagogique
→ Ex. : français niveau 3 (03FR), espagnol niveau 2 (02ES), etc.

COMMENT ?

6 étapes :

- 1.** Ouvrir l'e-mail des réinscriptions (vérifier les « courriers indésirables »)
- 2.** Cliquer sur le lien « Réinscription en ligne »
- 3.** Encoder sa date de naissance et son matricule EPFC à 12 chiffres
- 4.** Sélectionner les cours et horaires désirés, parmi les propositions
→ L'étudiant peut choisir 2 cours maximum et les horaires ne peuvent pas se chevaucher. Les cours complets n'apparaissent plus.
- 5.** Payer via un moyen de paiement en ligne (carte de crédit / Home banking)
→ Il est possible de mettre l'inscription en attente, simplement en fermant la fenêtre de navigation (la place n'est pas réservée). Il sera alors possible de finaliser l'inscription ultérieurement, dans la limite des places disponibles, et ce jusqu'au 3 novembre à 23h59. Une fois le paiement effectué dans le module de paiement sécurisé, l'inscription est finalisée. Il n'est plus possible de modifier ou compléter l'inscription en ligne. Le programme calcule automatiquement le prix à payer sur base des informations fournies lors de l'inscription précédente. Si la situation de l'étudiant a changé, il doit payer le prix indiqué puis se rendre à l'Accueil avec l'attestation lui donnant droit à une réduction.
- 6.** Imprimer l'attestation d'inscription et l'apporter au premier cours
→ Dès que le paiement est accepté, il est proposé à l'étudiant d'imprimer son attestation (au format .pdf). Il sera encore possible de retourner plus tard dans le programme pour imprimer son attestation, et ce jusqu'au 3 novembre à 23h59. S'il n'est pas possible de télécharger l'attestation, cela signifie que le paiement n'a pas été validé et que l'inscription n'a pas été finalisée.

QUAND ?

À partir du 22 octobre à 14h, jusqu'au 3 novembre à 23h59

- Il est possible de s'inscrire dans le même niveau que le cours précédent ou dans le niveau suivant. Suite à la réception des résultats, une demande de transfert de classe est possible jusqu'au 13 novembre. Pour une demande de transfert : envoyer un e-mail à l'adresse student.langues@epfc.eu ou se rendre au local A500 (secrétariat Proxi-5). Pour un remboursement, introduire une demande auprès de l'Accueil.



Si l'étudiant n'a pas reçu le mail de réinscription via internet ou s'il ne sait pas rentrer son nom et numéro de matricule, cela veut dire qu'il n'est pas dans les conditions pour se réinscrire en ligne. Il doit alors attendre le mail de prise de rendez-vous pour venir se réinscrire à l'EPFC (voir II.)



Pour toute question technique, l'étudiant peut se rendre au bureau du Service d'Accompagnement à la Réussite durant l'heure du midi (horaires précis affichés sur la porte du bureau).

II. RÉINSCRIPTIONS SUR RENDEZ-VOUS À L'EPFC

QUI ?

Les étudiants EPFC de l'année académique en cours :

- ✓ dont le dossier administratif n'est pas en ordre **ou**
→ Ex. : Je dois payer un [Droit d'Inscription Spécifique \(DIS\)](#)
- ✓ qui souhaitent s'inscrire à un nouveau cours **ou**
→ Ex. : Je suis un cours de français et je veux m'inscrire à un cours d'anglais
- ✓ qui souhaitent s'inscrire à un cours qui n'est pas la suite de leur cours actuel
→ Ex. : Je suis un cours de français 4 et je veux suivre un cours d'improvisation
- ✓ qui souhaitent s'inscrire à un cours qui nécessite un **avis pédagogique*** **ou**
- ✓ dont le cours actuel nécessite un **avis pédagogique***

* AVIS PÉDAGOGIQUE :

Certains cours de **français** et d'**anglais** ne sont accessibles que si le professeur actuel de l'étudiant donne son accord pour suivre ce cours.

Le professeur doit remplir un avis pédagogique en ligne **avant le 4 novembre 2025**.

Liste des cours qui nécessitent un avis pédagogique :

ACT	Renforcement à l'écrit avancé
FOG	Français écrit : Grammaire et orthographe
F2ER	Français : Renforcement à l'écrit
F2OR	Français : Renforcement à l'oral
FPE	Français de base : Atelier de lecture et d'écriture
FAT	Français : Tables de conversation
IMPRO	Français : Improvisation
GBF	Fun English
GRB	Anglais : Real Beginners
GAT	Anglais : Tables de conversation

II. RÉINSCRIPTIONS SUR RENDEZ-VOUS À L'EPFC

COMMENT ? ÉTAPE 1 : PRENDRE RENDEZ-VOUS SUR INTERNET

1. Ouvrir l'e-mail des rendez-vous prioritaires (vérifier les « courriers indésirables »)
2. Cliquer sur le lien « Prenez rendez-vous »
3. Sélectionner un jour et une heure de rendez-vous
4. Encoder son matricule EPFC à 12 chiffres
5. Confirmer
 - Le rendez-vous est confirmé uniquement si l'étudiant reçoit un mail de confirmation. Vérifier les « courriers indésirables ». S'il n'y a plus de rendez-vous disponible, il devra s'inscrire comme tout nouvel étudiant (voir III.)



Pour toute question technique, l'étudiant peut se rendre au bureau du Service d'Accompagnement à la Réussite durant l'heure du midi (horaires précis affichés sur la porte du bureau).

ÉTAPE 2 : SE RENDRE À L'EPFC

1. Se présenter à l'EPFC au jour et à l'heure de son rendez-vous
 - L'étudiant peut être représenté par une autre personne à condition d'avoir une procuration écrite de l'étudiant, son document d'identité et une photocopie du document d'identité de l'étudiant.
2. Faire la file devant les tables dans le hall d'entrée principal
3. Montrer les documents nécessaires à l'inscription :
 - ✓ E-mail de confirmation du rendez-vous = indispensable
 - ✓ [Document d'identité accepté](#) par l'EPFC = indispensable
 - ✓ Attestation qui donne droit à une [réduction](#) éventuelle
 - ✓ Si applicable, diplôme pour accéder à la formation souhaitée
4. Si nécessaire, passer un test de niveau :
 - ✓ Français : test écrit + test oral sur place
 - ✓ Anglais : test écrit + test oral sur place
 - ✓ Autres langues : test écrit sur place
5. Patienter dans la salle d'attente et attendre que son numéro s'affiche à l'écran
6. Se rendre dans le local des inscriptions pour s'inscrire et payer
 - Tous les cours sont payants. Le paiement se fait par carte bancaire ou par versement postal (se rendre à la poste pour payer puis revenir à l'EPFC avec la preuve de paiement pour finaliser son inscription). Si l'étudiant ne passe pas à la caisse, il n'est pas inscrit.

QUAND ?

- Prise de rendez-vous sur internet : du 4 au 5 novembre inclus
- Rendez-vous à l'EPFC : le jeudi 6 novembre



Si l'étudiant doit passer un **test de niveau** en français ou en anglais, **compter minimum 2 heures** sur place ! Pour les autres langues, compter minimum 1 heure sur place.



L'inscription de l'étudiant n'est pas garantie. Elle dépend des places encore disponibles au moment du passage dans le local des inscriptions.

III. INSCRIPTIONS DES NOUVEAUX ÉTUDIANTS

QUI ?

- ✓ Les nouveaux étudiants
- ✓ Les étudiants de l'EPFC de l'année académique en cours qui n'ont pas profité de leur priorité jusqu'au 05/11 !

COMMENT ?

Suivre la procédure qui se trouve [sur le site internet de l'EPFC](#).

QUAND ?

Prise de rendez-vous (via le site internet) : du 6 au 13 novembre inclus, dans la limite des places disponibles.

L'EPFC vous souhaite une poursuite fructueuse de vos études !